

## AGRICULTURE

## Plan algues vertes : la saison 2 aussi médiocre que la saison 1

Sylvie Luneau | A la une | actus experts technique | France | Publié le 02/06/2021

**Les plans algues vertes se suivent et se ressemblent. Après le premier (2010-2015), les conclusions du second (2017-2021) sont aussi décevantes. La commission des finances du Sénat pointe les insuffisances de résultats et les limites des actions volontaires. Mais aussi les conflits avec les financements de la PAC.**



Bien loin de la Bretagne, c'est un sénateur du Cantal, Bernard Delcros, qui a coordonné le contrôle budgétaire sur l'efficacité de la politique de lutte contre les algues vertes. Ce plan de 60 millions d'euros sur 5 ans est financé par l'État, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les collectivités locales. C'est l'État qui prend en charge la plus grande partie (7 millions d'euros par an) par le biais du programme d'interventions territoriales de l'État (PITE).

Après vingt ans de politique de lutte contre les algues vertes (avant les plans algues vertes, les programmes « Bretagne eau pure » avaient débuté en 1990, à l'initiative du conseil régional), les résultats sont « réels mais pas à la hauteur des enjeux » conclut le rapport. Le verdict du vice-président de la commission des finances est sans appel : « Si des avancées ont été obtenues, elles sont insuffisantes. Les taux de nitrates et les volumes d'algues échoués restent trop importants. »

### Difficultés à sortir du modèle agricole intensif

Le rôle du modèle agricole breton dans le développement des marées vertes est également reconnu : « les nitrates d'origine agricole utilisés en tant que fertilisants et l'usage intensif d'intrants sont les principales causes du développement des algues vertes ». Le centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA) a établi que 95 % à 98 % des nitrates dans l'eau des bassins-versants bretons sont d'origine agricole. Le rapporteur spécial de la mission budgétaire « Cohésion des territoires » souligne « la difficulté à réorienter suffisamment les pratiques agricoles vers des usages plus vertueux, dans le contexte de production agricole intensive développé en Bretagne à partir des années 1960 ».

- Algues vertes : un second plan au goût acide <sup>[1]</sup>

Basée sur la participation volontaire des agriculteurs, et uniquement sur 8 baies, la politique de lutte contre les algues vertes est « partielle » et « atteint ses limites sous la forme actuelle ». Le rapporteur demande donc de « mieux cibler les financements pour accélérer l'évolution des pratiques agricoles ». Car entre 2014 et 2017, la quantité d'azote minéral épandue a continué de croître dans la moitié des baies algues vertes. « Les filières agricole et agroalimentaire doivent davantage contribuer à une transition vers des pratiques plus vertueuses de gestion des effluents », souligne le rapport.

### Passer du volontaire au réglementaire

Pour cela, il recommande « une nouvelle réglementation adaptée aux baies algues vertes » pour « accompagner les agriculteurs non volontaires à modifier leurs pratiques ». Il demande aussi à l'Etat de « renforcer les moyens des services de contrôle », d'accroître « les contrôles sur pièces » et de « développer des outils d'évaluation et de suivi ».

Le rapporteur pointe enfin le problème des financements de la politique agricole commune (PAC <sup>[2]</sup>), bien plus élevés (434 millions d'euros en Bretagne en 2018 par exemple) que ceux du plan algues vertes et attribués parfois sans aucune conditionnalité environnementale.

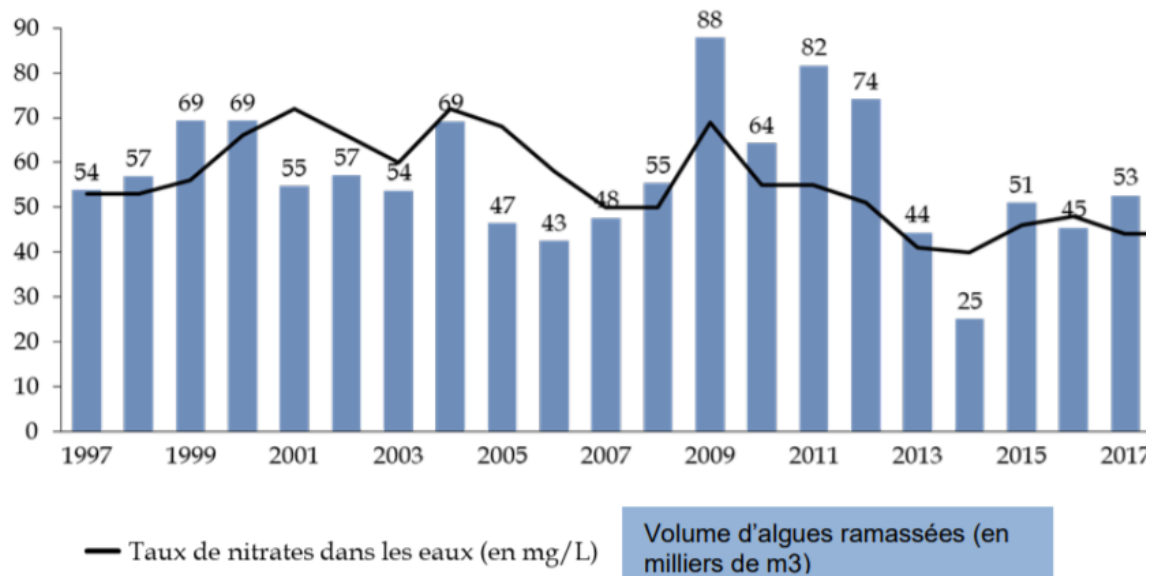
Mais Bernard Delcros reste optimiste. « Je pense que les conditions sont réunies aujourd'hui pour changer de braquet. Je propose d'agir sur la formation des jeunes agriculteurs et d'organiser une transmission du foncier axée sur le respect de l'environnement » déclare le sénateur.

### Plan « 3<sup>e</sup> génération »

Malgré les résultats médiocres, le rapporteur demande de prolonger les financements actuels jusqu'en 2023 et de préparer un plan « 3<sup>e</sup> génération » pour 2023-2027 axé sur « la transformation des pratiques agricoles ». Mais cette « métamorphose » à la base du premier plan algues vertes, comme le disait déjà en 2010 Jean-Yves Le Drian, alors président de la région Bretagne, est toujours attendue...

Alors que ce sujet pèse particulièrement lourd dans la course à la présidence de la région, le rapport très détaillé (2 ans de travail) que doit rendre la Cour des comptes également sur le coût des algues vertes ne sera publié officiellement que fin juin. Après les élections régionales, comme par hasard.

### Volume d'algues vertes ramassé annuellement de 1997 à 2019 et taux de nitrates dans les eaux bretonnes



Source : Commission des finances d'après le Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA)

#### REFERENCES

[Le rapport d'information à télécharger ici](#)

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- [Algues vertes : la logique de résultats guidera le nouveau plan breton](#)